



Réopération hôpital public, perte d'autonomie,

Par **lozsam**, le **07/09/2020** à **04:39**

Bonjour,

77 ans, parfaitement autonome la veille de l'acte chirurgical dans un hôpital public d'Île de France, venue pour 2 nuits, sortie le lendemain avec doliprane si douleur, victime de nouvelles douleurs inconnues nées sur mon lit de réveil postopératoire + ré-opération du rachis 9 mois plus tard en juillet 2018 (aléa thérapeutique du rachis : 2 vis déviées) + douleurs dorso lombaires basses à gauche et hanche gauche, que 2 ans de morphine n'ont pas soulagé, démedicalisation totale par médecins, impotence, perte d'autonomie, assistée par autrui, sortie en fauteuil roulant, ne peux pas me relever d'un canapé seule.

La veille de l'ablation d'une vis D9 gauche, suite à un accident domestique en 2000, douleurs rebelles chroniques mécaniques que le chirurgien savait, je l'ai découvert en obtenant mon dossier médical, j'avais pourtant demandé son ablation en 2007, refusée, soulagée seulement au repos allongé, zéro médicament, mais dès la charge, en position verticale, aucun médicament, ni kiné, ni soins dans un centre anti-douleur, patch versatis, acupuncture, patch électrostimulateur sur ces douleurs ne soulageaient.

Brusquement, ce 25 10 17, j'ai senti des nouvelles douleurs très violentes dans le dos, en feu sur mon lit de réveil postopératoire. J'ai été sédatisée de 8 h du matin à 20 h du soir, je ne m'explique pas du tout, pourquoi on m'a endormie durant 12 longues heures déjà.

Quand j'ai pu ouvrir les yeux, à 20 h, je hurlais de douleurs inquantifiables comme du feu dans mon dos, de la nuque au début des fesses, je ne pouvais pas bouger mon corps d'un millimètre, ni pour les soins de pansement, sortie prévue le lendemain avant 14 h, partie sur un brancard dans l'ambulance, j'avais supplié l'interne de résoudre mes intenses nouvelles

douleurs nées post opératoire, jamais connu pareilles douleurs, que ma généraliste depuis 1974 ne m'a jamais soignée pour des douleurs à ces endroits là. la moitié du bas du dos à gauche + oedème sur la hanche gauche comme si on m'avait frappée avec un marteau, on dirait que mon corps a été essoré comme un gant de toilette mouillé, torsadé, ou comme une grosse entorse de la cheville.

Une nuit à domicile, le lendemain à 6 h du matin, j'ai appelé ma généraliste qui me suit depuis 1974, elle m'a dit de revenir dans le même hôpital et d'y tenir un siège. J'ai revu la même interne que la veille, qui m'a dit : encore vous ? vos douleurs sont dans la tête, c'est du cinéma. on m'a donné un lit et nouvelle perfusion de morphine de niveau 3, après 2 nuits, on m'a jetée dehors avec tramadol 150 x 2 + interdose + doliprane... la même ordonnance durant 9 mois, je ne concevais pas finir ma vie avec de la morphine, couchée sur le lit pour attendre ma mort naturelle.

Pourtant, en janvier 2018, une IRM + un Scan révélaient deux vis déviées de leur logement qu'à mon avis, seul le chirurgien qui m'avait opérée en octobre 2017, les a vues car, tout à coup, nous avons vu son visage rougir jusqu'aux oreilles, retenant sa respiration, en silence, il réfléchissait, depuis il a refusé de me revoir, silence total.

Juillet 2018, réopération du rachis, 2 vis déviées, ablation totale du matériel, le lendemain, j'ai pu me remettre debout, pas droite comme un I, mais déjà une grande victoire, les douleurs rachidiennes ont disparu, mais persistent toujours mes nouvelles douleurs inconnues nées sur mon lit de réveil d'octobre 2017 à ce jour, soulagées par pochettes de glace allongée.

Kiné, balnéo, centre anti douleurs, tramadol 150 + paracétamol... skenan, rien ne soulage, perte d'autonomie, impotente, dépendante, infiltration de cortisone, démedicalisation totale, le rhumatologue suggère l'entrée en EHPAD. Je n'ai aucune maladie grave ou mortelle qui justifie un aller simple en EHPAD, ne prends presque pas de médicaments allopathiques, ma dernière bronchite datait de 2017, soignée par aérosols.

Je tente des soins de mésothérapie depuis juillet, sans succès. Mon dernier chirurgien au CFD de Versailles a écrit que si rien ne me soulageait, il poserait un neurostimulateur dans mon corps pour annihiler les messages douloureux envoyés au cerveau, mon seul bonheur, c'est la nuit, quand je me couche allongée après 4 h, ces douleurs violentes disparaissent complètement.

Une expertise médicale judiciaire définitive, le Dr de l'assureur, se défait, protège son employeur, accuse des douleurs rhumatismales depuis 1969, porteur d'une SPA non active, suivie, dont je ne souffre plus du tout depuis 2013/2014, aucuns AINS, ma VS est de 5 à la 1ère heure du 10 01 20.

Malgré un rapport d'un médecin conseil de recours d'octobre 2018, aggravation + 6 %, au dire de mon médecin conseil de recours sur l'aléa thérapeutique du 09 07 20, aggravation + 6 %, soit un total porté à 20 % avec le 1er accident domestique initial de 2000, jaugée par l'expert de l'assureur à 14 % et le dire de l'avocat sur mes nouvelles douleurs chroniques relatives à l'acte chirurgical du rachis d'octobre 2017.

L'avocat m'a écrit ne plus rien pouvoir faire pour moi, de renoncer à la contre expertise, vu mon âge. Je n'aurai pas d'argent pour continuer.

Une question : l'avocat, qu'un expert en assurance m'a envoyé, me semblait très très léger,

nous n'avons jamais discuté, conversé, au téléphone en 12 mois, au total en me mettant en attente pour double appel plus de 44 minutes, soit 8 appels entre 15 secondes et 10 mn 41 s, le plus long en double appel. Comment pouvait-il plaider s'il ne m'accordait pas assez de temps pour mieux me connaître. Il me demande 1.800 euros TTC pour le dossier et 360 € pour son travail, l'assignation bourrée de fautes de dates, de noms, d'évènements, d'incohérences, d'aberration.... c'était moi qui ai tout remis dans l'ordre, durant des jours et des jours dans mon état d'impotence actuelle, j'aimerais avoir une réponse sur cette question SVP.

Auriez vous une idée, un conseil à me donner SVP ? Aurai-je des chances si poursuite ? adhérente à l'association FNATH, j'attends de savoir si mon dossier sera pris en charge par la FNATH. Comme j'ai peu de famille et pas d'argent, on me conseille de saisir la CCI.

Pour l'instant, je souffre horriblement, dès le lever du lit, jusqu'au coucher, allongée, zéro médicament, soulagée après 4 h, je peux marcher quelques mètres seulement avec le déambulatoire ou une canne tripod, doucement, sur peu de mètres, càd 6/8 mètres maximum, pas longtemps, 2 ou 3 mn, tout en souffrant, sors en fauteuil roulant...

En 2017, parfaitement autonome, j'allais partout, conduisais, cuisinais, pâtisserie, faisais beaucoup de choses, bénévolat, voyageais, toujours avec douleurs D9 gauche uniquement, vie sociale, familiale, amicale, extérieure, ... Aujourd'hui, je ne peux plus rester debout pour laver seulement une salade.

Je revois mon dernier neuro chirurgien au CFD de Versailles le 1er octobre, certainement pour l'implantation du stimulateur. Si soulagée, je revivrai et savourerai ce nouveau bonheur, vieillir normalement, mourir d'une fin de vie naturelle, si insuccès, je mettrai fin à ma vie par un suicide, tellement je souffre.

Merci d'avoir eu la patience de me lire et de me répondre, j'attends de vos nouvelles.

Meilleures salutations.